

17 février 2009

09.321

Question Yvan Botteron**Dégâts du gel ou dégâts du DGT?**

Depuis quelques semaines, nos routes sont en piteux état. Les nids de poule grandissent tellement qu'on pourrait croire qu'ils sont fait pour abriter des volatiles encore plus grands. La chaille ressort des trous et les réparations de fortune faites par les ponts-et-chaussées ne tiennent que quelques jours. Les zones rurales sont particulièrement atteintes et le mécontentement gronde dans nos campagnes.

Face à cela, le discours officiel fait pudiquement état de dégâts du gel.

Il est peut-être vrai que le gel est en finalité responsable des dégâts. Toutefois, nombreux sont les professionnels du génie civil que nous avons consultés qui estiment que le gel n'est en fait que le révélateur du non-entretien de nos routes de ces dernières années. La situation est telle que le patrimoine routier se dégrade et qu'une reconstruction totale de certains tronçons sera sans doute la seule solution pour réparer ces dégâts. Quelques "tacons" posés à la va-vite en avril ne suffiront pas cette fois-ci.

Dès lors, le Conseil d'Etat peut-il:

- Nous assurer que l'entretien des routes de ces dernières années a été fait avec la diligence qu'on est en mesure d'attendre de sa part?
- Nous assurer que tous les moyens nécessaires ont été mis en œuvre et qu'aucune mesure d'économie superflue n'est venue entraver cet entretien?
- Nous assurer que les tronçons atteints seront remis en état, voire reconstruits, dans les plus brefs délais?

Cosignataires: J.-B. Wälti, B. Cattin, T. Perrin, F. Monnier, C. Hostettler, H.-B. Chantraine, W. Jakob, P.-A. Steiner, Ph. Haeberli, B. Wenger, M.-A. Bugnon, D. Schär, P. Castella, A. Obrist, D. Humbert-Droz, J.-L. Jordan, Ch. Imhof et R. Comte.